



SE RÉALISER. ENSEMBLE.

Pour une lecture plus conviviale, numériser ce code.



Vous avez des questions pour « M’sieur le maire »? Chaque mois, il y a une chronique dans laquelle vous pouvez avoir réponse à votre question.

Envoyez votre question à municipalite@saint-narcisse.com ou par la poste au : 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0.



Québec 511: Accueil – Site mobile
<https://www.quebec511.info>

Consultez le site mobile de Québec 511 pour planifier vos déplacements : conditions routières, travaux, fermetures de routes, état de la circulation, etc.

En manchettes

Mot du maire

PAGE 2



Informations et formulaire pour la lecture de votre compteur d’eau.

PAGES 8 et 9



Appel de candidatures -

Comité consultatif en environnement

PAGE 10



Programmation du Marché champêtre

PAGE 13



Programmation des Mercredis de l’Agora

PAGES 14 et 15



Programmation du Rendez-vous des Arts

PAGE 17



Afin d’être informé des nouvelles importantes et des alertes, inscrivez-vous sur notre site Web à l’adresse suivante : www.saint-narcisse.com





Guy Veillette, maire

Où on est rendu avec le projet des éoliennes...

Le projet de TES Canada continue de provoquer beaucoup de réactions et de discussions au sein de la population. Ce projet polarise et peu de personnes sont indifférentes, pour diverses raisons tout aussi valables les unes que les autres. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, le processus d'implantation d'éléments comme des éoliennes est soumis à une réglementation sévère qui laisse tout de même place à ce que les citoyens et citoyennes puissent se prononcer sur leur acceptation ou leur refus d'une telle implantation.

Ainsi, la MRC des Chenaux a adopté au mois de mai dernier, un projet de règlement en lien avec l'implantation d'éoliennes. Ce « projet » a fait l'objet d'une soirée de consultation qui a eu lieu le 5 juin dernier à l'école secondaire Le Tremplin. Près de 200 personnes ont assisté et ont posé de nombreuses questions lors de cette soirée. Les intervenants de la MRC des Chenaux ont pris bonne note de plusieurs recommandations, notamment quant aux distances séparatrices et aux normes d'implantation. Nous avons entendu les inquiétudes et les objections de plusieurs personnes quant à la réalisation de ce projet. On doit se rappeler que le projet de règlement qui sera éventuellement adopté à la MRC des Chenaux constituera « un minimum à respecter » au niveau des distances.

Le conseil municipal pourrait décider d'augmenter certaines distances (ou pas) et pourra décider de soumettre un projet de changement de zonage pour chaque zone de notre municipalité qui répondrait aux distances spécifiées dans le règlement de la MRC. Un **projet de changement de zonage peut être soumis à l'approbation référendaire, si les citoyens le demandent par la signature d'un registre**. À partir de ce moment, il y aura un référendum qui devra se tenir et celui-ci est exécutoire et permettra aux propriétaires de terrains et aux personnes domiciliées (à l'intérieur de la zone et des zones contiguës) de voter sur le changement de zonage. Un nouveau règlement sera proposé pour adoption pour chaque zone individuellement et le processus de votation pourra se faire sur chaque zone individuellement.

Quoi qu'il en soit, ce dossier reviendra à l'ordre du jour au cours de l'automne et le conseil municipal s'est engagé à faire preuve d'une grande transparence dans ce dossier.

Bon été !

Au nom du conseil municipal, nous voulons vous souhaiter un très bel été. On vous invite à profiter des spectacles offerts dans le cadre des Mercredis de l'Agora, aux divers Marchés champêtres, au Symposium de peinture, aux soirées de baseball avec nos jeunes ou simplement profiter de la vie ! Au plaisir de vous croiser lors de l'un ou l'autre de ces événements !

Guy Veillette, maire





Municipalité de Saint-Narcisse
353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, G0X 2Y0

Site internet: www.saint-narcisse.com / Téléphone : 418-328-8645
 Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com / Facebook : Municipalité Saint-Narcisse

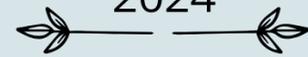
Votre conseil municipal

Guy Veillette, maire

- Catherine Bourget, siège #1
- Nathalie Jacob, siège #2
- Michel Larivière, siège #3
- Jocelyn Cossette, siège #4
- Kim Mongrain, siège #5
- Gilles Gauthier, siège #6

Calendrier des séances ordinaires

2024



- Mardi 9 janvier
- Mardi 6 février
- Mardi 5 mars
- Mardi 2 avril
- Mardi 7 mai
- Mardi 4 juin
- Mardi 2 juillet
- Mardi 13 août
- Mardi 3 septembre
- Mardi 1er octobre
- Mardi 5 novembre
- Mardi 3 décembre

Heures d'ouverture

LUNDI	8 h à midi	12 h 30 à 16 h
MARDI	8 h à midi	12 h 30 à 16 h
MERCREDI	8 h à midi	12 h 30 à 16 h
JEUDEI	8 h à midi	12 h 30 à 16 h
VENDREDI	8 h à midi	FERMÉ

Personnel administratif	Personnel travaux publics	Personnel de soutien
Stéphane Bourassa , dir. gén. Johanne Ringuette , dir. gén. adj.	Guy Trépanier , contremaître et resp. de l'entretien mécanique (voirie)	Louise Martineau , responsable de la bibliothèque
Lucie Désaulniers , technicienne administrative	Sylvain Quessy , journalier et opérateur	Yves Brouillette , journalier et espaces verts
Tony Turcotte , inspecteur municipal en bâtiment et environnement (urbanisme)	Marc Lahaie , journalier et opérateur	Pierre Baril , parc et espaces verts
Laëtitia Lefèvre , coordonnatrice aux loisirs	Serge Groleau , journalier et opérateur	Christian Beaudoin , directeur du service incendie





Changement d'adresse de correspondance

Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse auprès de la municipalité. Vous n'avez qu'à télécharger le formulaire de corrections ou de changement d'adresse sur le site Internet dans la section Info Citoyen / changement d'adresse et nous le retourner :

✉ 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0
@ municipalite@saint-narcisse.com
☎ 418-328-8645 poste 2221



Collecte des encombrants

Il y a une collecte le **2e vendredi** de chaque mois. L'inscription est obligatoire **48 h précédant la collecte** :

- info@mrcdeschenaux.ca
- MRC des Chenaux au 819-840-0704
- Municipalité Saint-Narcisse au 418-328-8645

FAÇONS D'ACQUITTER VOTRE COMPTE DE TAXES ET LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

- ⇒ Directement à la réception du bureau municipal - **CARTE DE CRÉDIT NON ACCEPTÉE**;
- ⇒ Par la poste en joignant le(s) coupon(s) de paiement non brochés avec votre(vos) chèque(s) à l'adresse indiquée sur votre compte;
- ⇒ En déposant votre chèque accompagné du coupon de paiement non broché dans la boîte bleue située à l'entrée du bureau municipal;
- ⇒ Dans la majorité des institutions financières, par Internet ou au comptoir de la municipalité. Paiement par Internet : Sélectionnez : Municipalité St-Narcisse (comté de Champlain) - Taxes (QC). Utilisez les 10 premiers chiffres, suivis de 3 zéros, du matricule apparaissant dans le haut du compte, ex : 1234 56 7891 00 0 (sans espace). Nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, afin de vous assurer que votre paiement parvienne correctement à la municipalité. Dans le doute, vérifiez auprès de votre institution financière. ** Vérifiez les coupons de votre compte pour connaître les échéances.
- ⇒ Contactez-nous pour plus d'informations au numéro 418-328-8645 poste 2221, par courriel à municipalite@saint-narcisse.com ou visitez le site Web au www.saint-narcisse.com.





CHRONIQUE MENSUELLE

"M'sieur le maire, j'ai une question..."



Question :

« M'sieur le maire, pouvez-vous ben me dire pourquoi vous avez fait un triangle et posé des blocs au milieu de la cour du centre communautaire »

Réponse :

Il faut savoir que cette action vise à réduire le nombre d'îlots de chaleur dans notre municipalité. Cela fait partie de notre plan d'action en réduction des gaz à effets de serre. On doit agir afin de prévenir les changements climatiques et il n'y a pas de petits gestes pour y arriver. Des arbres et arbustes seront plantés dans cet aménagement. Un lignage sera réalisé pour guider les citoyens afin de faciliter le stationnement et nous souhaitons orienter le sens de la circulation pour rendre le tout plus fluide. Ainsi, nous devrions faciliter le stationnement et la circulation autour du centre communautaire.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, GREFFIER ET TRÉSORIER

Le directeur général occupe une place cruciale dans le bon fonctionnement des municipalités, MRC et régions intermunicipales, mais son rôle reste souvent mal compris, voire méconnu.

Le directeur général est le chef d'orchestre de la municipalité. Il doit jongler avec plus de 42 lois et autant de règlements. C'est un travail diversifié, exigeant, certes, mais tout aussi valorisant.

En plus de ces principales fonctions, dans bien des cas, il occupe plusieurs autres responsabilités, et ce, particulièrement pour les organismes municipaux de petite taille (5 000 habitants et moins). Parmi celles-ci, il y a entre autres :

- la gestion contractuelle
- les ressources humaines
- les demandes de subventions
- les communications
- l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- la présidence d'élection (pour les municipalités et parfois pour les MRC)
- la coordination des mesures d'urgence (pour les municipalités)
- le droit
- l'urbanisme
- la comptabilité

Pour accéder à la page Web de l'ADMQ :

<https://admq.qc.ca/decouvrez-les-fonctions-de-directeur.../>

WWW.SAINT-NARCISSE.COM





Besoin d'un permis de construction?



Vous avez besoin d'un permis ou de renseignements concernant des travaux de construction ou rénovation?

Vous désirez des informations en matière d'urbanisme et environnement?

Communiquez avec l'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement, monsieur Tony Turcotte. Il se fera un plaisir de vous aider.

Vous pouvez le joindre au bureau municipal les lundis et mardis entre 7 h 30 et 17 h et le mercredi entre 7 h 30 et 10 h 30.

Pour le joindre : Téléphone : **418-328-8645 poste 2224**

Courriel : **inspecteur@saint-narcisse.com**



NOUVEAUTÉ

Terrains de pickleball disponibles sur les terrains de tennis.

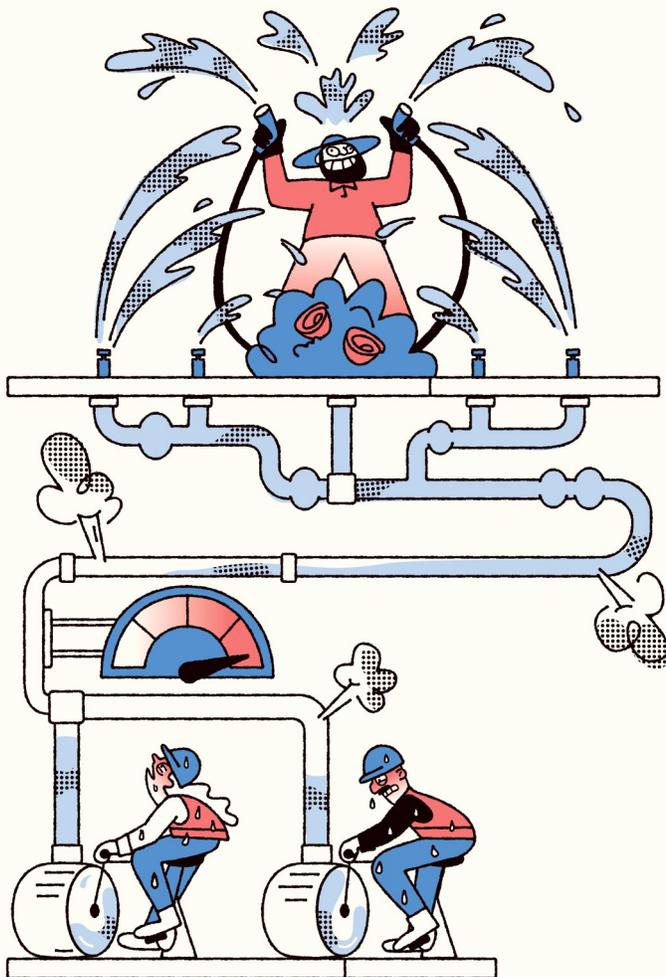
Avis aux adeptes de pickleball de Saint-Narcisse.

Deux terrains sont aménagés à même les terrains de tennis afin de vous permettre de profiter de votre sport favori.





Plus on noie nos roses,



plus nos installations sont dans le rouge.

Votre eau, c'est notre eau à tous.



Découvertes au Parc Cœur Nature

Venez découvrir la tourbière
du Lac-à-la-Tortue !

SAMEDI 6 JUILLET
9H30 À 11H30



DÉPARTS EN CONTINUE

Route 359 N
Saint-Narcisse



Observez la biodiversité qui
se cache au Parc Cœur
Nature avec les biologistes
de la SAMBBA.

La tourbière foisonne de
sons, de goûts et de
couleurs à découvrir!



En 2017, dans le cadre de
l'adoption de la Loi concernant
la conservation des milieux
humides et hydriques, le
gouvernement du Québec
proclamait le mois de juin
« Mois de l'eau » dans le but de
sensibiliser et d'éduquer la
population du Québec sur l'eau
et ses enjeux.





HYDROMÈTRE - Lecture de compteur d'eau



Nous sommes maintenant rendus à la période de la gestion des hydromètres pour la lecture de votre compteur d'eau. Cette lecture devra être prise directement par le propriétaire ou une personne attitrée à le faire.

Nous vous demandons de **compléter le relevé de lecture des compteurs d'eau et d'inscrire votre numéro de téléphone à l'endroit indiqué ainsi que le nombre de personnes demeurant à cette adresse.** Il est possible de le compléter également en ligne sur notre site Internet à l'onglet « Info citoyen - Lecture de votre compteur d'eau » ou en numérisant ce code :



La date limite pour nous retourner le tout est le **15 septembre 2024.**

Règlement # 2020-03-558 article 10.10 :

Omission de retourner la carte de lecture du compteur d'eau

Tout propriétaire qui omet ou néglige de retourner, dans le délai prescrit au présent règlement, la carte de lecture de son compteur d'eau est sujet aux **pénalités prévues à l'article 8.4 du règlement numéro 2012-03-484**, en plus du prix de l'eau prévu pour un bâtiment non relié à un compteur d'eau, lequel prix, en pareil cas, est considéré comme une estimation de la consommation d'eau; cependant, lors de la production de la prochaine carte de lecture du compteur d'eau par le propriétaire pour la prochaine année de taxation, la municipalité effectuera les ajustements nécessaires à la facturation pour tenir compte de la consommation réelle selon le tarif en vigueur lors de l'ajustement.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **418 328-8645 poste 2221.**

Nous vous remercions de votre collaboration.





LECTURE DE VOTRE COMPTEUR D'EAU



Date de la lecture		année / mois / jour	
Propriétaire de l'immeuble :			
Adresse du propriétaire :			
Adresse où se trouve le compteur (si différente) :			
** Téléphone / cellulaire :		Tél.:	Cell.:
Adresse courriel :			
Nombre de personnes demeurant à cette adresse :		Adultes (18+) :	Enfants (17 et -) :
Numéro du compteur:		Lecture du compteur en gallon	Lecture en mètre cube
		Ex: 0 000 000 gal (inscrivez le 0 qui ne bouge pas)	Ex.: 000.00 m ³ (important de mettre le point et les chiffres après)
1=			
2=			
3=			
4=			
5=			
6=			
7=			
8=			

Veillez retourner ce formulaire à :

(Avant le 15 septembre de chaque année)

Municipalité de Saint-Narcisse
353, rue Notre-Dame
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0
municipalite@saint-narcisse.com

Numerisez le QR ou utilisez le lien
pour accéder au formulaire en ligne.
[Formulaire compteur d'eau](#)





APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal **constitue un comité consultatif en environnement** dont les *principaux mandats* seront d'aviser les projets, les actions, les règlements et les politiques de la municipalité en matière d'environnement et de participer à la mise en oeuvre du Plan d'action environnemental 2024-2029.

Le conseil consultatif en environnement sera constitué :

- de 2 élus municipaux,
- de 3 à 5 citoyens nommés par le conseil ainsi que
- de l'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement.

Les citoyens membres du CCE doivent résider sur le territoire de la municipalité de Saint-Narcisse et détenir une expertise ou un intérêt particulier pour l'environnement.

Vous êtes citoyen.ne de Saint-Narcisse et souhaitez participer activement à ce comité?

Merci de faire part de votre intérêt en communiquant avec la municipalité au municipalite@saint-narcisse.com ou en téléphonant au 418-328-8645





MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



2024 CONCOURS

Faisons de notre village un SAINT-NARCISSE FLEURI !

Le concours "Saint-Narcisse fleuri" a pour objectif de valoriser et récompenser les actions menées par les commerçants et les citoyens qui contribuent à l'embellissement de la municipalité par le fleurissement.

Les gens d'affaires et les citoyens sont invités à contribuer à la création d'un environnement accueillant et verdoyant, en plus de renforcer le sentiment d'appartenance envers le milieu, tout en favorisant un équilibre écologique pour la pollinisation.

Les inscriptions sont ouvertes du **jeudi 13 juin au jeudi 18 juillet** inclusivement.

Catégories

Façade
Balcon logement
Industrie / commerce / organisme

Admissibilité

- Détenir un commerce ou un organisme ou une maison,
- Être résident de Saint-Narcisse,
- S'inscrire avant le 18 juillet inclusivement,
- Visite du jury : semaine du 22 juillet 2024,
- Une seule inscription par adresse.

Inscriptions

Vous devez vous procurer un formulaire et vous inscrire soit :

- En ligne, sur notre site Web
- Par courriel à : loisirs@saint-narcisse.com
- Par courrier à : Municipalité de Saint-Narcisse
Concours Saint-Narcisse fleuri
353, rue Notre-Dame
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Bienvenue aux nouveaux participants !

1er prix : 100 \$

2e prix : 75 \$

3e prix : 50 \$

Les gagnants seront
contactés par téléphone ou
par courriel dans la semaine
du 5 août 2024





Bureau municipal - Vacances

Pour la période des vacances du lundi 22 juillet au vendredi 2 août, le bureau municipal sera fermé. Le service d'urbanisme et environnement demeure disponible.

Vous devez prendre rendez-vous avec Tony Turcotte par téléphone au 418-328-8645 #2224 ou par courriel à : inspecteur@saint-narcisse.com

Il vous sera possible de laisser un message vocal au 418-328-8645 ou un message courriel à municipalite@saint-narcisse.com. La prise des messages se fera au retour des vacances le lundi 5 août 2024.

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous pouvez communiquer avec monsieur Guy Trépanier au **819-690-5056**

Bonnes vacances et bon été avec prudence !!!



Nous demandons à tous les propriétaires d'animaux de compagnie de tenir leur chien en laisse dans les endroits publics. En tout temps et en tout lieux, les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux **incluant les chevaux** et s'en départir de façon hygiénique.



RÈGLEMENT NO. 2020-RM-001

5.2.4 Hygiène du milieu

SQ AMENDE 100 \$

Le gardien doit immédiatement nettoyer toute voie publique, endroit public ou immeuble, y compris le sien, sali par les dépôts de matières fécales laissés par son animal et en disposer d'une manière qui respecte les règles de salubrité en la matière. Le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire à cette fin.

RÈGLEMENT NUMÉRO: 2020-03-559

Article 13

Le gardien d'un animal a la responsabilité immédiate de :

1. nettoyer tout chemin public, aire de jeux, place publique ou immeuble, y compris le sien, sali par le dépôt de matières fécales laissées par son animal;
2. disposer des dépôts de matières fécales de son animal d'une manière qui respecte les règles de salubrité en la matière. Le gardien de l'animal doit avoir en sa possession l'équipement nécessaire à cette fin. Le présent article ne s'applique pas au gardien d'un chien guide.

Quiconque contrevient aux dispositions de l'article 13 commet une infraction et est passible d'une amende de :

1. 50,00 \$ s'il s'agit d'une première infraction;
2. 100,00 \$ s'il s'agit d'une deuxième infraction;
3. 200,00 \$ s'il s'agit d'une troisième infraction et pour toute infraction additionnelle.



Le Marché champêtre
débutera sa 9e saison
dès le 30 juin !



Venez découvrir ou redécouvrir des exposants locaux exceptionnels dans une ambiance conviviale !

Il reste quelques dates disponibles pour les exposants souhaitant participer cet été.

Si cela vous intéresse, envoyez-nous un courriel à marchestnarcisse2016@gmail.com ou vous pouvez communiquer avec nous via notre page Facebook (Marché champêtre de Saint-Narcisse)

de 10 h à 15 h



Voici les dates et les activités pour cet été :

30 juin - Lancement de la saison

14 juillet - Célébrons l'achat local !

28 juillet - Marché du livre juxtaposé au Marché champêtre

11 août - Fête de la famille

1er septembre - Épluchette de blé d'inde

6 octobre - Vente de garage communautaire juxtaposée au Marché champêtre

Au plaisir de se voir cet été !

Votre comité organisateur,
Annabelle, Éliane et Josiane

19^e
édition

PROGRAMMATION 2024 AGORA DES JARDINS

300, rue Principale, Saint-Narcisse



Une invitation du comité culturel de Saint-Narcisse

26 juin | Get up : avec 3 musiciens et une chanteuse, viens revivre les succès des années 70 à aujourd'hui avec plus de deux heures de musique en continu.

Une présentation de



et de



19 h 15 : K-OS
groupe de la relève

10 juillet | Comebach : fondé en 2013, ce groupe rend hommage aux légendaires groupes rock québécois Offenbach et Corbeau, Ian Ducharme fait honneur à la voix rauque et unique de Gerry Boulet, alors que l'électrisante Isabelle Demers interprète Marjo. Un spectacle à voir absolument !

Une présentation de



et



et de



24 juillet | Hommage à CCR avec CCR Reborn : du country au blues, du pop au rock'n'roll, laissez-vous transporter par les meilleurs succès festifs de CCR.

Une présentation de



et de



7 août | Road Trip country Band : viens passer une soirée country des plus énergiques. Avec plus de 800 spectacles dans les festivals, partys privés et campings. Ils vous feront danser et chanter.

Une présentation de



et



et de



14 août | Synopsis : René Cossette et son groupe viendront nous faire frapper des mains sur des succès rock des années 80 en passant par Styx, Loverboy, Bon Jovi et bien d'autres.

Une présentation de



et de



21 août | Éric Masson et ses musiciens : viennent clôturer la saison en chantant les succès les plus populaires dans une soirée endiablée.

Une présentation de



et de



19 h 15 : Dosth
groupe de la relève

Spectacles présentés

à 20 h

Apportez vos chaises !

Loisirs
Saint-Narcisse

ASSOCIATIONS

19^e
édition

AGORA DES JARDINS 2024



Merci à nos partenaires !



ENTRETIEN MÉNAGER
Estimation gratuite
Lavage de tapis
Résidentiel et commercial

JEAN-YVES ROUSSEAU
(418) 328-4236

Piaford - Mur
Plancher
Décapage - Cirage



Loisirs
Saint-Narcisse

ASSOCIATIONS



Pique-nique annuel de la FADOQ de Saint-Narcisse

Date : Jeudi 18 juillet 2024
Endroit : Agora (à côté de l'Église)
En cas de pluie : Salle municipale (juste à côté de l'Agora)
Accueil : 11 h
Coût : 15 \$ pour les membres
17 \$ pour les non-membres

Buffet froid / musique d'ambiance / jeux extérieur



**Abri sur place
pour se
protéger du soleil**

Réservation obligatoire avant le 15 juillet auprès de :

- ▶ Solange Boutet : 418-328-3961
- ▶ Thérèse Carignan : 819-699-1551



Merci

Le conseil de la FADOQ tient à remercier les employés municipaux pour leur excellent travail à la réfection du terrain de pétanque.

Vous pouvez donc profiter de ce plateau tout au long de la période estivale et même vous joindre aux groupes de la FADOQ les lundis et mercredis à 18 h 30.

Bon été !

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse  15^e édition

Rendez-vous des Arts de Saint-Narcisse

5, 6 et 7 juillet 2024

Au Parc patrimonial,
300, Principale, Saint-Narcisse

Programmation 2024

Vendredi 5 juillet

- 14 h Accueil des artistes et accrochage
16 h 30 Mot de bienvenue, présentation des artistes, chevalet musical et les œuvres collectives seront mises à l'encan durant la fin de semaine, suivi d'un goûter (artistes et invités)

Samedi 6 juillet

- 9 h 30 Ouverture officielle et artistes à l'œuvre
12 h Dîner des artistes et invités
13 h Reprise des activités
14 h Démonstration par l'artiste peintre **Magella Bouchard**
18 h 30 Souper (méchoui) servi sur la place **Mireille Paquin** (artistes et invités)

Dimanche 7 juillet

- 9 h 30 Reprise des activités et artistes à l'œuvre
12 h Dîner des artistes et invités
13 h Reprises des activités
14 h Démonstration par l'artiste peintre **Ann Bertrand**
16 h Tirage de l'œuvre de Céline Daviault, présidente d'honneur, et remise de la bourse **Mireille Paquin**
16 h 30 Clôture de l'événement. Au revoir !

Mot de la présidente d'honneur, 15^e édition

C'est avec fierté que j'ai accepté la Présidence d'honneur de cette 15^e édition du **Rendez-vous des Arts de St-Narcisse**. À madame Céline Gervais et toute son équipe de bénévoles, un immense merci de nous accueillir aussi chaleureusement dans votre belle municipalité, année après année.



Bienvenue aux artistes de la relève, nous sommes fiers de vous accueillir et vous compter parmi nous.

J'invite la population à venir rencontrer des artistes professionnels et passionnés qui sont heureux de vous faire découvrir leur monde de couleur en partageant avec vous leur univers de créativité.

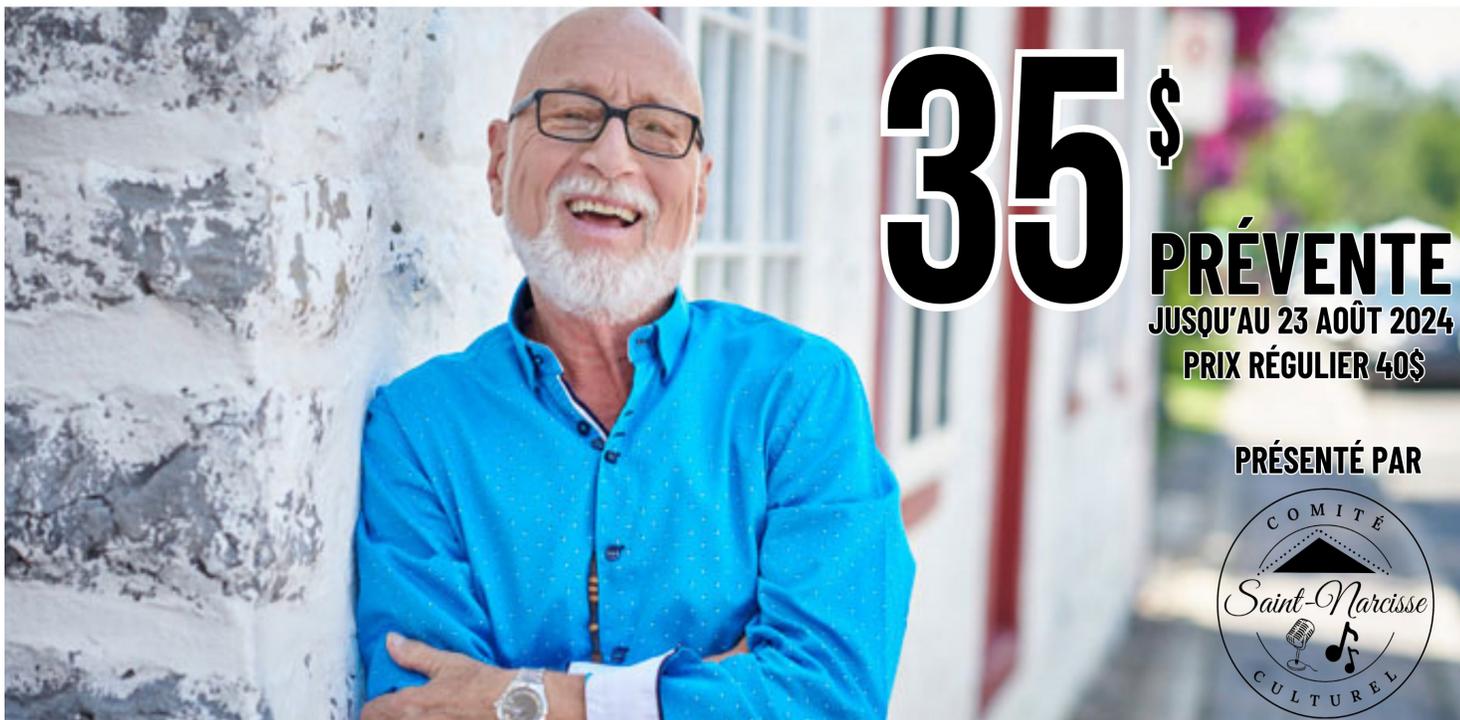
Je souhaite à chacun de vous, de belles rencontres enrichissantes!

Céline Daviault

Artistes 2024

André Ayotte	Portneuf
Denis Beaudet	St-Colomban
Ann Bertrand	Trois-Rivières
Réal Boisvert	Trois-Rivières
Sylvain Bordeleau	Hérouxville
Magella Bouchard	Trois-Rivières
Paul-Yvan Bourgault	Yamachiche
André Buist	Yamachiche
Marie-France Cyr	Shawinigan
Johanne K. Dauphinais	Trois-Rivières
Céline Daviault	Trois-Rivières
Hélène Dessureault	Shawinigan
Gabrielle Dumont	Québec
Sonia Duval	St-Narcisse
Charlotte Gagnon-St-Cyr	St-Séverin-de-Proulxville
Diane Jean	Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Jacqueline Lacerte	Shawinigan
Hélène Lafontaine	Shawinigan
Francine Laplante	Drummondville
Lisette Lefebvre	Trois-Rivières
Hélène Lemay	Trois-Rivières
Claude Lépine	Joliette
Anne Marichal	Trois-Rivières
Daniel Martel	Blainville
Claude Melançon	Blainville
Luc Nadeau	Grondines
Pierre-André Paquin	Verdun
Ghislaine Pilote	Neuveville
Julie Poliquin	Saint-Sauveur
Nancy Prud'homme	Trois-Rivières
Francine L. Renière	Louiseville
Caroline Singler	St-Boniface
Nicolas Smith	St-Séverin-de-Proulxville

PATRICK NORMAN - SI ON Y ALLAIT



SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 À 20H

ÉGLISE DE SAINT-NARCISSE DE CHAMPLAIN

SPECTACLE À 20H - OUVERTURE DES PORTES 19H

POUR ACHETER VOS BILLETS:

**HARNOIS SAINT-NARCISSE, SALON DE COIFFURE LIBRE (STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN)
LEPOINTDEVENTE.COM**

POUR INFORMATIONS:

**MESSAGERIE FACEBOOK: COMITÉ CULTUREL SAINT-NARCISSE
COMITECULTURELSTNARCISSE@GMAIL.COM | PAR TÉLÉPHONE: (819) 699-6536**



SOCCER



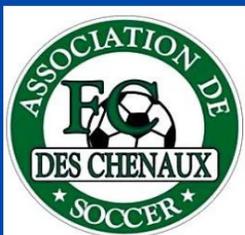
PARTIES AMICALES

*Tous les dimanches à 18 h 30
dès le 9 juin 2024*

Mixte, 16 ans et +

*Terrain de Saint-Narcisse
557 rue de l'Église*

2\$ par joueur



Pas d'inscription !
**Présente-toi quelques minutes
avant pour faire les équipes**

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



ASSOCIATIONS

BiBli
& cie



HORAIRE
Mercredi
10 h à 12 h
14 h à 16 h
18 h à 20 h
Chute à livres
ouverte en tout temps
pour faciliter
vos retours de documents.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-NARCISSE
Gérard-Desrosiers  418-328-4430

JUILLET

Notre bibliothèque sera **ouverte** pour les membres **les mercredis 3 et 10 juillet**.

Venez sans tarder emprunter vos livres et jeux de société ou commander vos livres en PEB!

La biblio sera **fermée les mercredis 17 et 24 juillet** durant le congé estival du personnel.

➔ *Noter : Au cours de cette période, le système VDX pour les prêts PEB sera interrompu.*

Toutefois, la **Chute à livres demeurera ouverte 24/24 heures**. *Vous pourrez y déposer vos livres qui sont arrivés à échéance.*

La biblio ouvrira de nouveau le 31 juillet!

En juin, plusieurs enfants se sont inscrits au **Club de lecture bilingue d'été TD**.

Ils participeront ainsi aux activités offertes par les bénévoles de la biblio ou celles en ligne.

Soyez à l'affût d'en être informé sur la page Facebook de la municipalité!!



Le Club permet aussi aux jeunes de préserver leurs habiletés en lecture durant la saison estivale.

AOÛT

Activités du Club

- Élise Michaud présentera un *conte et bricolage*.
- Heure du conte et jeux de sociétés

Autres activités

- atelier par la brigade verte d'Énergycycle
- activité d'animation pour les adultes

Dates à confirmer

➔ <https://www.facebook.com/saintnarcisse>



Lire pour le plaisir !

Viens nous voir à la biblio cet été.

**Club
de lecture
d'été
TD**



BiBli
& cie

Programme offert par votre bibliothèque municipale.
Biblietcie.ca
Connectez-vous grâce à votre numéro d'abonné-e et votre NIP.

Au nom de la municipalité et en mon nom personnel, je veux remercier tous les bénévoles qui s'impliquent afin d'offrir aux membres de bons services!

Grand MERCI à Nancy, Cécile, Hélène, Louise, Lise, Charlie, Lucie et Catherine!

Merci aussi à nos jeunes assistant(e)s dynamiques : May-Lee, Justin, Raphaël, Raoul et Émile!

Merci à vous, les membres par votre présence régulière et aussi de partager avec nous vos livres coups de 📖!

Bonne lecture durant vos vacances ou sorties!

Louise, coordonnatrice et toute l'équipe des bénévoles!!





PROGRAMMATION JUILLET 2024

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



Aider sans s'épuiser « Les réticences »

Une belle activité dans laquelle vous serez en mesure de reconnaître vos réticences et de développer une meilleure compréhension de la personne aidée et de vous-même face aux besoins de chacun.

Café et collation sur place.



En présence à 13 h 15

Mardi 2 juillet à Saint-Luc-de-Vincennes

Jeudi 4 juillet à Sainte-Thècle, local 217

Café rencontre « L'autocompassion »

Que faites-vous face à une déception, une perte, une souffrance? L'objectif de cette activité est de vous permettre de croire qu'il est possible de se traiter avec bonté et compassion.

Collation et café sur place



En présence à 13 h 15

Mardi 9 juillet à Saint-Luc-de-Vincennes

Jeudi 11 juillet à Sainte-Thècle, Local 217

Café-rencontre « Pique-Nique »

Nous souhaitons vous inviter à un pique-nique en harmonie avec la nature. Ce sera un bon moment pour pratiquer la pleine conscience, être dans le moment présent et échanger avec des gens sur des sujets qui vous inspirent.

Vous devez prévoir un petit repas pour l'occasion.



Lundi 8 juillet de 11 h 30 à 14 h

Parc Saint-Narcisse (arrière du CHSLD)

Lundi 22 juillet de 11 h 30 à 14 h

Parc Optimiste 140 rue St-Jean, Sainte-Thècle

Café Jasette

La crème glacée peut être un élément majeur d'une fête, elle peut être une récompense pour vous-même, pour un travail ou une tâche bien fait.

Nous vous offrons donc une sucrerie glacée et un moment d'échange. De 13 h 30 à 15 h 30



Mardi 16 juillet, Crèmerie Le Chalet,
826 rue Notre-Dame, Saint-Narcisse

Jeudi 18 juillet, casse-croûte le Tournesol,
2830 Ch. Saint-Pierre N, Sainte-Thècle

Mardi 23 juillet, Resto le Petit Bonheur
1242 Rue Principale, Batiscan

Jeudi 25 juillet, Au Petit bonheur Casse-
Croûte, 411 Rue du Couvent, Saint-Tite



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais) ou
par courriel à inscription@aidantsvalleebatiscan.org
Sainte-Thècle : 301, rue St-Jacques (local 207)
Saint-Luc-de-Vincennes : 660, rue Principale (local au 2e étage)

Le Marché Public du Livre de Saint-Narcisse

Édition 2024

Le 28 juillet prochain, de 10 h à 15 h, venez rencontrer auteurs et autrices de la région et d'ailleurs au Québec lors de la 4e édition du Marché Public du livre.

L'événement aura lieu à l'Agora de Saint-Narcisse, si le beau temps le permet, ou au Centre communautaire Henri St-Arnaud s'il pleut. Cette année encore, le Marché Public est fier de s'associer au Marché champêtre de Saint Narcisse pour cette belle journée.

L'entrée est gratuite. Vous pourrez vous procurer les œuvres des auteurs directement sur place – modalités de paiement à confirmer avec eux sur place.

Pour plus d'informations, visiter le site Facebook du Marché Public ou contacter madame Chantale Lefebvre à chantale2902@gmail.com



Cultive le partage est un mouvement qui rassemble les initiatives de glanage solidaire en Mauricie



Participez au mouvement!

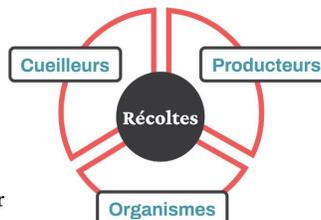


Allez cueillir des surplus chez des producteur.trice.s et des propriétaires d'arbres fruitiers ou de grands potagers. La récolte est divisée en 3 parts égales.



Acceptez de recevoir chez vous des cueilleur.euse.s pour récolter les surplus d'un arbre fruitier ou d'un potager.

En plus d'éviter les pertes alimentaires à la source, vous contribuerez à améliorer la sécurité alimentaire et l'accès à une alimentation saine pour les gens



Facebook : Mékinac et Des Chenaux Récolte
info@cultivelepartage.com
www.cultivelepartage.com

JUILLET

Dimanche

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

	1 <i>Bonne fête du Canada</i> Bureau municipal fermé	2 Conseil 19 h 30 Étab salle multi	3	4	5 Rendez-vous des arts	6 Rendez-vous des arts
7 Rendez-vous des arts	8	9	10	11	12 Inscription obligatoire à la MRC pour les encombrants	13
14 10 à 15 h	15	16	17	18 FADOQ pique-nique	19 Pas d'INFO. Vacances!	20
21 Bonnes vacances! Bureau municipal fermé du 21 juillet au 3 août	22	23	24	25	26	27
28 10 à 15 h	29	30	31	Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. Soyez attentif!		



10 h à 12 h / 14 h à 16 h / 18 h à 20 h



Date de tombée pour recevoir vos informations pour l'INFO MUNICIPAL



Inscription obligatoire à la MRC pour les encombrants (**48 h avant la collecte**)



FADOQ
Pétanque à 18 h 30 (selon les conditions)



Mercredis de l'Agora
Spectacle présenté à la place Mireille-Paquin



Marché champêtre de 10 h à 15 h
Présenté à l'Agora à la place Mireille-Paquin



FADOQ
AGA 10 h 30 / centre communautaire



Collecte des matières compostables



Collecte de la récupération



Collecte des ordures ménagères



AOÛT



Dimanche

Lundi

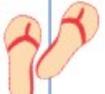
Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

					1  	2 	3
4 	5 	6 	7  	8  	9  Inscription obligatoire à la MRC pour les encombrants	10	
11  10 à 15 h	12  	13   Conseil 19 h 30 Étab salle multi	14  	15  	16  Date de tombée pour INFO MUNICIPAL	17	
18	19  	20 	21  	22	23	24	
25	26  	27  	28  	29 	30	31  	

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**



10 h à 12 h / 14 h à 16 h / 18 h à 20 h



FADOQ
AGA 10 h 30 / centre communautaire



Date de tombée pour recevoir vos informations pour l'INFO MUNICIPAL



Collecte des matières compostables



Inscription obligatoire à la MRC pour les encombrants (**48 h avant la collecte**)



Collecte de la récupération



FADOQ
Pétanque à 18 h 30 (selon les conditions)



Collecte des ordures ménagères



Mercredis de l'Agora
Spectacle présenté à la place Mireille-Paquin



Marché champêtre de 10 h à 15 h
Présenté à l'Agora à la place Mireille-Paquin

